

INCUBATEUR POUR L'ORGANISATION D'UNE JOURNÉE RÉGIONALE SUR LE DIALOGUE SOCIAL EN 2024

Le 22 septembre 2023

► UN INCUBATEUR POUR CONSTRUIRE UNE JOURNÉE RÉGIONALE EN FAVEUR DU DIALOGUE SOCIAL

L'idée d'organiser une journée régionale en faveur du dialogue social a émergé dans le cadre des travaux de « *Pratique du Dialogue Social* », une session de travail réunissant des représentants d'organisations syndicales de salarié-es, d'organisations professionnelles d'employeurs et d'acteurs en appui du dialogue social. Cette session a produit, au cours d'un parcours de cinq regroupements, des propositions d'actions en faveur du développement et de la promotion du dialogue social en Occitanie.

Parmi ces pistes, l'intérêt de mettre en commun et de valoriser les nombreuses initiatives existantes en Occitanie en matière de dialogue social mais également de réfléchir collectivement à la façon de faire progresser le dialogue social dans les entreprises et dans les territoires. Pour cela les partenaires sociaux présents à la Commission Paritaire Régionale (CPR) de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Occitanie ont souhaité organiser un incubateur le 22 septembre 2023 afin de co-construire avec leur organisation une journée régionale en faveur du dialogue social et proposer que cette journée soit organisée sur le thème : « **Transition écologique et dialogue social** ».

► LES OBJECTIFS DE L'INCUBATEUR

- **Partager les pistes d'actions** ayant émergé de la session « *Pratique du Dialogue Social* » ;
- **Mettre en débat** la thématique proposée pour la journée ;
- **Contribuer à la construction** de la journée, définir ses modalités de préparation et d'organisation.

► LE DÉROULEMENT DE L'INCUBATEUR



LES PARTICIPANTS À L'INCUBATEUR

- **Pour les organisations professionnelles d'employeurs :**
Claire Stride membre du binôme paritaire de la CPR Aract, Claire Breeds et Marie Boiraud (MEDEF Occitanie), Aurore Ameaume-Rumeau (U2P Occitanie), Bernard Rossa (CPME Occitanie), Yvon Sarraute (FRSEA Occitanie)
- **Pour les organisations syndicales de salarié-es :**
Emmanuel Dumas membre du binôme paritaire de la CPR Aract et Jérôme Capdevielle membre du CESER (FO), Régis Arnal-Philippart et Christophe Bauzou (CFTC), Françoise Fabre (CFDT), Carole Bergeaud (CFE-CGC)
- **DREETS Occitanie :** Nathalie Campourcy
- **Anact :** Vincent Mandinaud
- **Aract Occitanie :** Claire Marchand-Tonel, Amélie Dutrieux, Carine Belin, Nathan Poupelier, Catherine Levrat-Pinatel et Cécile Le-Brustiec pour l'organisation.

► TRANSITION ÉCOLOGIQUE, QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL : QUELS DÉFIS POUR LE DIALOGUE SOCIAL ?

Intervention de Vincent Mandinaud, chargé de mission Anact

1. CONTEXTE ET ORDRES DE GRANDEUR

Les défis devant nous sont inédits par leur ampleur et par leur complexité.

Le changement climatique se traduit déjà dans nos territoires par des situations extrêmes : canicules, sécheresses et dômes de chaleur d'un côté, inondations et tempêtes de l'autre. Il a été établi en 2023 le dépassement de la 6^{ème} limite planétaire. Le cycle de l'eau douce, rejoint désormais le changement climatique, l'intégrité de la biosphère, les pollutions chimiques, le changement dans l'usage des sols et les perturbations des cycles biogéochimiques (azote et phosphore).



13,7 millions d'hectares brûlés au Canada cette année : l'équivalent de la surface cumulée de l'Occitanie, de PACA, la Bretagne et de la Corse.

Selon le Haut Conseil pour le Climat, le rythme annuel de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la France devra plus que doubler pour atteindre - 4,7 % en moyenne sur la période 2022-2030, correspondant à une baisse annuelle moyenne de 16 Mt éqCO₂, soit le double en valeur absolue des baisses annuelles réalisées depuis 2010 en moyenne (8,1 Mt éqCO₂). Pour rappel l'objectif pour 2030 est de - 55% par rapport à 1990.

2. LIENS ENTRE ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE : LES TROIS GRANDES TENDANCES ISSUES D'UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

LE CAPITALISME VERT



La transition écologique n'est pas qu'une source de contraintes : elle est aussi une source d'opportunités. Devenir un acteur socialement et écologiquement responsable c'est supporter les coûts que son activité fait endurer aux autres.

LE GREEN NEW DEAL



Les *green new deal* américain et européen sont des pactes verts qui visent à décarboner l'économie et renforcer la formation et l'emploi en s'appuyant sur des aides publiques. Il s'agit de construire de nouvelles infrastructures, de nouvelles institutions, de nouveaux horizons socialement pacificateurs et durablement écologiques.

La décroissance, l'écoféminisme, la décolonisation



Ces tendances pointent le caractère destructeur et insoutenable du mode de développement moderne. Il s'agit de sortir d'une quadruple domination : des hommes sur les femmes, des blancs sur les autres, des investisseurs en capital sur les investisseurs en travail. Il s'agit aussi d'inventer de nouveaux rapports au travail et à la production.

3. LES TROIS AXES DE TRAVAIL DE L'ANACT SUR LA THÉMATIQUE

Les orientations stratégiques du réseau sur la thématique positionnent le travail comme pierre angulaire de la transition écologique, renvoyant à trois logiques qu'il convient à la fois de distinguer et de combiner.





4. LE DIALOGUE SOCIAL : VERROU OU LEVIER DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TRAVAIL ?

Le sujet de la transition écologique ne date pas d'aujourd'hui, même s'il est maintenant devenu extrêmement urgent. **La justice environnementale apparaît comme une possible intersection entre santé au travail, santé environnementale et santé publique**, à même de contribuer à la sanctuarisation de la santé (de la prévention à la réparation).

Le paritarisme peut-il apparaître comme un cadre (in)adapté pour penser les démarches de prévention compte tenu de la relative imperméabilité des frontières de l'entreprise et compte tenu des intérêts différents qui la traversent et avec lesquels elle doit composer ? Les ressources offertes actuellement par le fonctionnement ordinaire du paritarisme sont-elles suffisantes pour faire face aux enjeux ?

L'ANI dialogue social et transition écologique, quand bien même il ne fait pas l'unanimité parmi les partenaires sociaux, propose un rappel des appuis réglementaires existants et des propositions méthodologiques pour façonner de nouveaux compromis.

L'avis unanime du CESE sur la santé au travail et le changement climatique fait des propositions intéressantes. Il reste cependant assez orienté « *adaptation* » et assez peu « *atténuation* » (au sens de réduire les émissions de gaz à effet de serre) alors même que la réduction des émissions constitue le levier de prévention primaire tant pour la santé des hommes et des femmes qui travaillent ou travailleront, que pour la santé des entreprises.

Les défis qui sont devant pour les partenaires sociaux sont nombreux et complexes. Ils ne sont pourtant pas insurmontables, dès lors qu'on se donne collectivement les moyens d'y répondre. Pour les résumer, on propose ici deux axes de travail principaux :

La mise en mouvement et la sécurisation des populations au travail

Assumer le renoncement (à certaines activités), la redirection (vers d'autres activités) et la reconfiguration de manières de faire suppose **le développement d'approches trans-sectorielles pour favoriser et sécuriser des mobilités professionnelles compatibles avec l'écologisation de la sphère productive.**

Pour faciliter ces parcours, il s'agit aussi de **promouvoir les conditions de travail comme facteur de prévention et d'attractivité**, et de valoriser l'action sur la qualité de vie et les conditions de travail comme vecteur d'articulation des questions de santé, d'organisation du travail, de compétences, de performance et de démocratie au travail.

La transformation démocratique des organisations productives

Construire un projet de transformation des organisations de travail compatible avec le respect des limites planétaires suppose de pouvoir **enquêter sur les milieux de travail pour savoir ce qui est négociable, ce qui l'est moins, ce qui est faisable, ce qui l'est moins et à quelles conditions.** Pour faire atterrir en douceur les enjeux écologiques contemporains dans la réalité des organisations, il s'agit de pouvoir **prendre appui sur les savoirs** (plus ou moins inconfortables) **et savoir-faire** des personnes qui travaillent dans des secteurs à la fois associés à l'exploitation d'énergies fossiles ou au contraire plutôt verdissants.

Partir du dialogue sur les réalités du travail au quotidien, des fonctionnements et des dysfonctionnements ordinaires pour augmenter la capacité collective à développer des connaissances et compétences utiles pour rendre les organisations productives plus soutenables et performantes.

► QUELS SONT LES DÉFIS DU DIALOGUE SOCIAL POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES D'OCCITANIE DANS LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Retour sur les ateliers permettant aux participants à l'incubateur de réfléchir collectivement à la question posée.

UN SUJET COMPLEXE À MIEUX APPRÉHENDER

Identifié comme un sujet concernant tout le monde, dans la multiplicité des rôles de citoyen, salarié-e, employeur..., **la transition écologique n'est pas d'emblée un sujet fédérateur**. D'autant plus dans la période actuelle où les tensions économiques vécues par les salarié-es comme par les entreprises sont renforcées, ce qui rend l'adhésion éventuellement fragile sur le sujet.



Face à la diversité des contraintes exprimées par les participants, tant du point de vue des salarié-es que des employeurs, la nécessité **d'informer et former** sur le sujet de la transition écologique est posée comme un enjeu central.

S'assurer qu'on parle de la même chose en s'entendant précisément sur les termes est un prérequis et un premier chantier pour les acteurs du dialogue social : il est nécessaire d'informer chacun des réalités climatiques de demain, de l'état des connaissances sur la transition écologique afin de rassembler les

« Il faut associer l'ensemble des salarié-es pour qu'ils sentent que le travail sur l'écologie c'est aussi pour eux »

acteurs autour d'une vision commune. Construire et communiquer une **compréhension partagée** du sujet favorisera la qualité du dialogue social entre les OS et OP à travers une meilleure capacité à confronter des points de vue qui peuvent être différents voire divergents. Des exigences pédagogiques sont posées : **informer sans culpabiliser et favoriser la participation des salarié-es pour prendre en compte leurs demandes et leurs besoins**.

COMMENT ABORDER LA QUESTION ÉCOLOGIQUE ?

Autre défi posé aux acteurs du dialogue social : **préciser les sujets qui relèvent de la transition écologique**, sans toutefois perdre une approche globale nécessaire pour appréhender efficacement les liens entre transition, conditions de travail et dialogue social ; une difficulté

accentuée par le fait que les actions n'ont pas des effets immédiats mais sur le long terme. Dans le contexte de la transition

« Il est nécessaire de préciser de quoi on parle, former de manière claire et sans culpabiliser : où on va, qu'est-ce qu'on attend ? »

écologique, comment assurer la compétitivité et la pérennité des entreprises et des emplois, comment anticiper les changements de métiers, quels sont les leviers d'actions, comment

appréhender les risques sur les conditions de travail ... ? Faut-il et si oui, comment faire évoluer son modèle économique et la stratégie d'entreprise ? Comment traiter les impacts écologiques des activités passées ? Il s'agit de **clarifier et de partager les enjeux** de chacun des acteurs du dialogue social pour s'entendre sur les finalités et les objectifs à travailler.



LES DÉCISIONS PRISES LORS DE L'INCUBATEUR

-  **Organisation de la journée régionale en deux temps** : une matinée pour partager les constats sur le dialogue social en Occitanie, valoriser des initiatives existantes dans les entreprises, les branches et les territoires, faire le lien entre les ressources à disposition des acteurs du dialogue social en région ; une après-midi pour progresser sur une thématique.
-  Validation de la thématique proposée par le CPR et la commission d'orientation de l'Aract par les participants à l'incubateur : **« Transition écologique et dialogue social »**, pour réfléchir aux enjeux spécifiques dans notre région et envisager collectivement des actions qui pourraient y répondre.
-  **Mise en place d'un comité de pilotage** pour la préparation de la journée avec le binôme paritaire de la CPR de l'Aract, un binôme paritaire issu du CESER, la DREETS et la Région Occitanie, animé par l'Aract Occitanie.
-  **Un état des lieux des ressources disponibles sur le thème** à mettre en commun.
-  **Un travail de recueil** de pratiques d'entreprises, sur des territoires, sur la thématique de la transition écologique avec un focus sur le lien fait avec le dialogue social.
-  **L'organisation d'un deuxième incubateur début 2024** pour finaliser l'organisation de la journée régionale.
-  **Une journée régionale organisée en avril/mai 2024.**

Un projet mis en œuvre par l'Aract Occitanie en partenariat avec la DREETS Occitanie